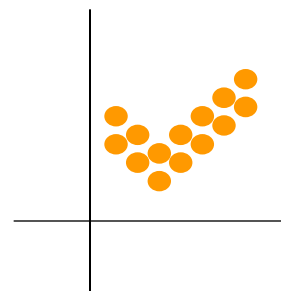
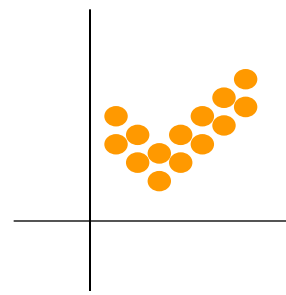


Objectifs 2010



- Renforcement de la mise en œuvre de la nouvelle ordonnance ASSC
- Organisation des cours interentreprises pour les formations duales (ASSC/ASE)
- Organisation des cours interentreprises pour la formation raccourcie d'ASSC
- Collaboration avec les autres OrTra cantonales et régionales et avec les OrTra nationales
- Être en lien avec les employeurs et partenaires « faire du marketing – professionnel » en collaboration avec les OrTra faitières

Objectifs 2010



- Organisation des nouveaux locaux
- Rapports nationaux: mise en œuvre de certaines mesures
- Définir clairement les rôles et responsabilités avec les partenaires de l'OrTra (chef(fe) expert(e) en particulier) et renforcer les liens
- Mise en place des formations d'éducateurs de l'enfance et maître socioprofessionnel des niveaux ES

